

Dossier de presse

Remise des prix et bourses de la Cnaf à de jeunes chercheurs

Mardi 27 janvier 2015
Caisse nationale des Allocations familiales



Contact presse
Guillaume Peyroles
Tél. : 01 45 65 54 05
[guillaume.peyroles@
cnaf.fr](mailto:guillaume.peyroles@cnaf.fr)

La Cnaf récompense quatre jeunes chercheurs

Mardi 27 janvier 2015, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a remis, dans ses locaux, ses « prix et bourses doctorales jeunes chercheurs 2014 » : deux prix de mémoire de master recherche, ainsi que deux bourses doctorales de recherche.

Les lauréats

Le jury, réuni le 12 novembre dernier et composé d'universitaires issus des différentes disciplines en sciences sociales et d'administrateurs de la Cnaf, a décidé de distinguer quatre jeunes chercheurs.

> Deux prix du mémoire de troisième cycle

Premier prix

Laurine Germani, pour son mémoire intitulé « Voir, interroger, écouter et entendre : histoires d'immigrés portugais à Champigny-sur-Marne » sous la direction de Loïc Vadelorge, à l'université Paris Est Marne-la-Vallée

Dans cette recherche historique sur les parcours et l'intégration de populations portugaises, immigrées dans les années 1960, Laurine Germani donne la parole aux habitants de ces bidonvilles, pour enrichir l'analyse des données institutionnelles. Ce retour sur des événements passés résonne avec certaines situations résidentielles et sociales actuelles, qu'il s'agisse de certains demandeurs d'asiles ou de personnes vivant dans certains campements.

Second prix

Lucie Jégat, pour son mémoire intitulé « Perdre un enfant. Une sociologie du deuil à travers les trajectoires individuelles et familiales » sous la direction de Gaëlle Clavandier, école nationale supérieure de Lyon.

Dans cette recherche, Lucie Jégat s'intéresse à la manière dont le décès d'un adolescent affecte la famille nucléaire, tant au niveau de ses membres qu'au niveau des relations familiales – en optant pour une analyse en terme de trajectoire et de bifurcations. Les incidences sont analysées à l'aune de plusieurs dimensions statutaires de la définition de soi et sur les relations sociales à l'extérieur de la famille.

Le premier prix est de 7 000 euros, le second de 5 000 euros.

> Deux prix du mémoire de troisième cycle

Clémentine Gaide, pour son projet de thèse intitulé « Être parent pendant ses études. Étude du rapport à la parentalité dans l'enseignement supérieur » sous la direction d'Agnès van Zanten, Sciences Po – Paris.

La thèse de Clémentine Gaide va permettre de mieux comprendre les représentations des institutions et des étudiants parents de la parentalité étudiante, de connaître les pratiques de la parentalité étudiante, d'étudier l'articulation des différentes normes relatives aux parents et aux étudiants. Cette recherche devrait alimenter les réflexions, dont celle de la branche Famille, quant à la construction de politiques publiques permettant de mieux concilier ces deux états.

Yannick Henrio, pour son projet de thèse « Résistances et ressorts affinitaires dans la ville. Trajectoires de ménages pauvres d'origine étrangère à Paris », sous la direction de Claire Lévy-Vroelant, Université Paris 8

L'objectif de la thèse est d'étudier la manière dont les structures sociales et économiques mises en place pour aider les premiers migrants dans un quartier populaire de Paris se sont pérennisées tout en s'adaptant aux conditions nouvelles de « prendre place ». Une seconde hypothèse explore l'idée que les habitants activent ou désactivent les ressorts affinitaires en fonction des besoins pour obtenir un logement social à Paris.

Une bourse de 15 000 euros par an a été attribuée à chacun d'eux.

La politique de soutien de la Cnaf aux jeunes chercheurs

La création des prix

La politique de soutien aux jeunes chercheurs a été mise en place à la Cnaf par un vote de la Commission recherche et prospective du conseil d'administration en janvier 2002. La Cnaf remet chaque année, deux bourses doctorales et deux prix du meilleur mémoire de master recherche.

Le soutien à des projets en lien direct avec les missions de la branche Famille

Avec des financements attribués à de jeunes chercheurs, la Cnaf soutient une politique active et dynamique en matière de recherche pour soutenir des projets en lien direct avec ses principales missions :

- pour les familles et leurs enfants : conciliation vie familiale/vie professionnelle, compensation financière des charges de familles, accompagnement des familles dans leur fonction parentale et éducative, soutien des familles vulnérables,
- dans le domaine du logement : accès et maintien dans le logement, contribution à l'amélioration du cadre de vie et à la lutte contre les logements indécents,
- dans les secteurs de la solidarité et de l'insertion : handicap, précarité, minima sociaux et accompagnement du retour à l'emploi.

Des thématiques transversales sur la gestion et l'organisation de la branche Famille de la Sécurité sociale (management, contrôle de gestion, gestion des ressources humaines) sont également examinées avec intérêt.

L'appel à candidatures et le jury de sélection

Chaque année, la direction des Statistiques, des Études et de la Recherche (DSER) lance un appel à candidatures auprès des universités, des laboratoires et des chercheurs de sciences humaines et sociales, de sciences politiques, de sciences de gestion et de droit afin qu'ils diffusent l'information auprès des étudiants dont le thème de recherche est en lien avec les missions de la Cnaf : envoi d'affiches aux universités et laboratoires de recherche, courriels auprès des écoles doctorales, mise en ligne du règlement intérieur et des dossiers de candidatures sur le site Internet www.caf.fr et, depuis 2010, sur les réseaux sociaux depuis l'ouverture en 2010 d'une page dédiée sur Facebook (www.facebook.com/Jeuneschercheurs.cnaf).

La DSER organise également le jury de sélection, composé de dix administrateurs de la Cnaf (membres de la commission de la Recherche et de la Prospective) et de six universitaires (experts dans les domaines et disciplines des candidats).

Elle organise ensuite la cérémonie de remise des prix et des bourses, et assure le suivi des lauréats : publication des mémoires de Master 2 primés dans la collection des Dossiers d'études, tutorat des lauréats d'une bourse pendant la durée de leur thèse.

Depuis 2003, la DSER a reçu 462 dossiers de candidatures pour les prix et les bourses, 25 thèses ont été financées et 25 mémoires de Master 2 récompensés.

La publication des travaux primés dans les revues de la Cnaf

Les lauréats sont invités à publier dans les deux revues de la DSER, au cours de leur thèse ou après leur master recherche. Ainsi, une vingtaine d'articles ont été publiés, treize dans *Politiques sociales et familiales* et huit dans *Informations sociales*.

Trois thèses ont également été publiées sous forme d'ouvrage individuel.